



 **LES
RENDEZ-VOUS
ACQ**

Septembre 2019

Au cours des derniers mois, l'ACQ a travaillé très fort pour solutionner les problèmes de notre industrie. À la veille de notre tournée régionale au sujet de la pénurie de main-d'œuvre, la recherche effectuée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) nous montre que le problème de pénurie de main-d'œuvre que nous vivons actuellement devrait se poursuivre pour les 10 prochaines années si rien ne change dans notre industrie.

Puisqu'il n'existe pas une seule solution à nos problèmes de main-d'œuvre, plusieurs pistes de solutions sont actuellement explorées : étalement des travaux dans les écoles, révision du cadre réglementaire de la CCQ, nouvelles technologies de la construction, campagne de visibilité de l'industrie, etc.

Au sujet de l'étalement des travaux, l'ACQ a participé à une seconde rencontre avec la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) en septembre et les deux parties ont jeté les bases pour une meilleure collaboration entre les entrepreneurs et les commissions scolaires.

Toutefois, le ministre de l'Éducation a confirmé dernièrement qu'il souhaitait procéder à une réforme majeure des commissions scolaires.

Or, nos entrepreneurs ont été unanimes pendant ce rendez-vous, l'étalement des travaux et l'amélioration de nos relations avec les commissions scolaires sont essentiels pour répondre à la demande du gouvernement du Québec qui souhaite investir 4 milliards de dollars au cours des prochaines années pour rénover les écoles existantes et construire de nouvelles écoles. Dans de telles circonstances, nous entendons poursuivre nos démarches auprès de la FCSQ tout en interpellant le cabinet du ministère de l'Éducation sur le sujet.

Par ailleurs, la CCQ a entamé des consultations pour la révision de son cadre réglementaire. En ce sens, l'ACQ a déposé à la CCQ, ainsi qu'au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, un document de plus de 80 pages contenant 27 recommandations à cet égard. Parmi les principales recommandations, nous souhaitons revoir les mécanismes d'ouverture des bassins, certaines règles relatives à l'embauche et au travail ainsi que les voies d'accès aux différents métiers, notamment, par l'introduction de formations duales (travail et études) et l'offre de formation en région.

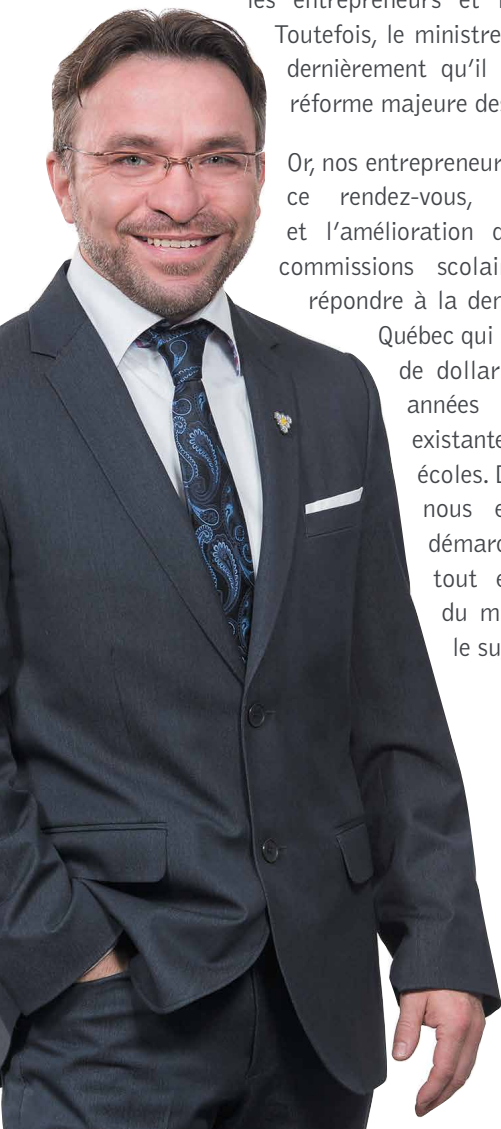
Sur ces deux derniers points, nous avons la chance d'avoir entre les mains la recherche de RCGT qui nous décrit le portrait du manque de main-d'œuvre par corps de métier par région. Avec cette étude en poche, nous sommes mieux à même de cibler nos besoins et donc plus précis dans nos demandes.

De plus, nous avons rencontré le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, en août dernier. Nous lui avons fait part de nos inquiétudes quant à la pénurie de main-d'œuvre et au projet de loi concernant la révision de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* qu'il souhaite déposer en décembre prochain. Nous lui avons aussi exposé le fait que nous sommes un des secteurs les moins productifs au Québec, notamment à cause de la lourdeur administrative gouvernementale.

En matière de visibilité de notre industrie, je tiens à souligner l'initiative des directeurs généraux des régions qui ont mis sur pied le Boot camp ACQ visant à promouvoir les métiers de la construction.

Finalement, je tiens à saluer Vitrierie Latreille inc. de Gatineau et Groupe SCV de Montréal et Victoriaville pour leur attestation d'implantation du Programme Intégrité de l'ACQ. Au passage, j'aimerais aussi saluer l'initiative d'EBC Construction, qui débutera en 2020 le processus d'implantation du Programme Intégrité au sein de son entreprise.

Félicitations à tous et merci de faire rayonner notre industrie !



Francis Roy
Président

QUE DU POSITIF

LE COMITÉ DE FORMATION ET LE CEFACQ NE POURRAIENT SE PORTER MIEUX.



Deux nouveaux administrateurs se sont joints au CEFACQ : Mme Francesca Gosselin (Groupe SCV) et M. Shawn Côté (Decor Pink).



Une demande de subvention au ministère de l'Économie et de l'Innovation a été transmise afin de développer des capsules de formation concernant les technologies sur les chantiers de construction.



L'équipe de la formation élabore un programme de formation pour les nouveaux surintendants, en collaboration avec l'ACQ—Outaouais.



Un projet-pilote est en cours pour aider les participants aux cours RBQ à mieux se préparer aux examens.

EN RÉSUMÉ

L'année 2019 a dépassé les attentes : le nombre de formations annulées a considérablement diminué et le nombre de participants a fait un bond fulgurant **(566 vs 219 à la même date l'an dernier)**.

DES GAINS IMPORTANTS



UNE PRÉSENTATION DES PREMIÈRES DONNÉES

de la recherche de Raymond Chabot Grant Thornton sur la pénurie de la main-d'œuvre dans la construction a été faite.



La recherche révèle que la région montréalaise est principalement touchée par la pénurie et que les besoins de main-d'œuvre varient selon les métiers.



La recherche démontre également que les heures travaillées prévues lors des 10 prochaines années seront toutes au-dessus du seuil record de 2012 (165 millions d'heures travaillées).

PLAN D'ACTION CONCERNANT LA PÉNURIE DE LA MAIN-D'ŒUVRE



Des représentations gouvernementales pour faciliter l'étalement des travaux dans les écoles, obtenir plus de financement pour les nouvelles technologies tout en participant activement à la révision du cadre normatif de la CCQ seront faites.

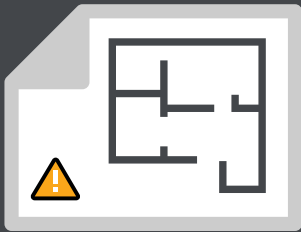


LES DOSSIERS PROGRESSENT :

- 1** L'ACQ a obtenu un gain juridique au sujet de la mobilité de la main-d'œuvre.
- 2** Un mémoire concernant le *Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial* sera déposé à la Ville de Montréal en octobre.
- 3** L'ACQ a rencontré le ministre du Travail au sujet de la pénurie de la main-d'œuvre, de la lourdeur administrative et du dépôt de son projet de loi sur la SST.
- 4** Grutiers : le ministre a entériné les recommandations du groupe d'experts.
- 5** Une page de conseils a été créée sur le site Web de l'ACQ au sujet de la pénurie de la main-d'œuvre.
- 6** Un service d'accompagnement en ressources humaines est à l'étude.
- 7** La tournée concernant la pénurie de la main-d'œuvre sera en cours jusqu'à la fin du mois de novembre.



EN MODE SOLUTION



Le dossier des **PLANS ET DEVIS INCOMPLETS** (qualité des documents) est officiellement lancé. En ayant élaboré un processus afin de recueillir les plans et devis incomplets, l'ACQ se dote de moyens concrets et d'arguments solides afin d'ultimement faire les représentations adéquates auprès des institutions concernées.

PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS À VENIR

AU PROCESSUS DES COMITÉS DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET DE DISCIPLINE (CPPD).

1

Le formulaire de demande de modification de contrat est pratiquement terminé et sera mis à l'essai par les membres du Comité des entrepreneurs généraux et du Comité des entrepreneurs spécialisés. À l'aide de ce formulaire, non seulement la gestion et le calcul des demandes de changement se verront simplifiés, mais il se créera ultimement une uniformité entre les deux comités qui utiliseront ce même formulaire harmonisé en fonction de leurs besoins.

2

Une version allégée du traditionnel contrat à forfait client et entrepreneur a été présentée. Elle permet de simplifier la tâche de tous les intervenants lors de projets de moindre envergure, que ce soit sur le plan financier ou de la durée du projet.

3

La grille « aide-mémoire » présoumission pour entrepreneurs généraux a été présentée. Ce précieux outil permettra à des entrepreneurs qui ne veulent rien oublier lorsqu'ils soumissionnent sur un projet d'être efficaces malgré toutes les exigences qu'ils ont à satisfaire et les délais qui sont très serrés.

EN EXPANSION



Photographies Commercial

Le
Programme
INTÉGRITÉ
Un modèle de réussite

LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL, EN COLLABORATION AVEC DEUX REPRÉSENTANTES DU GROUPE PHILIA,

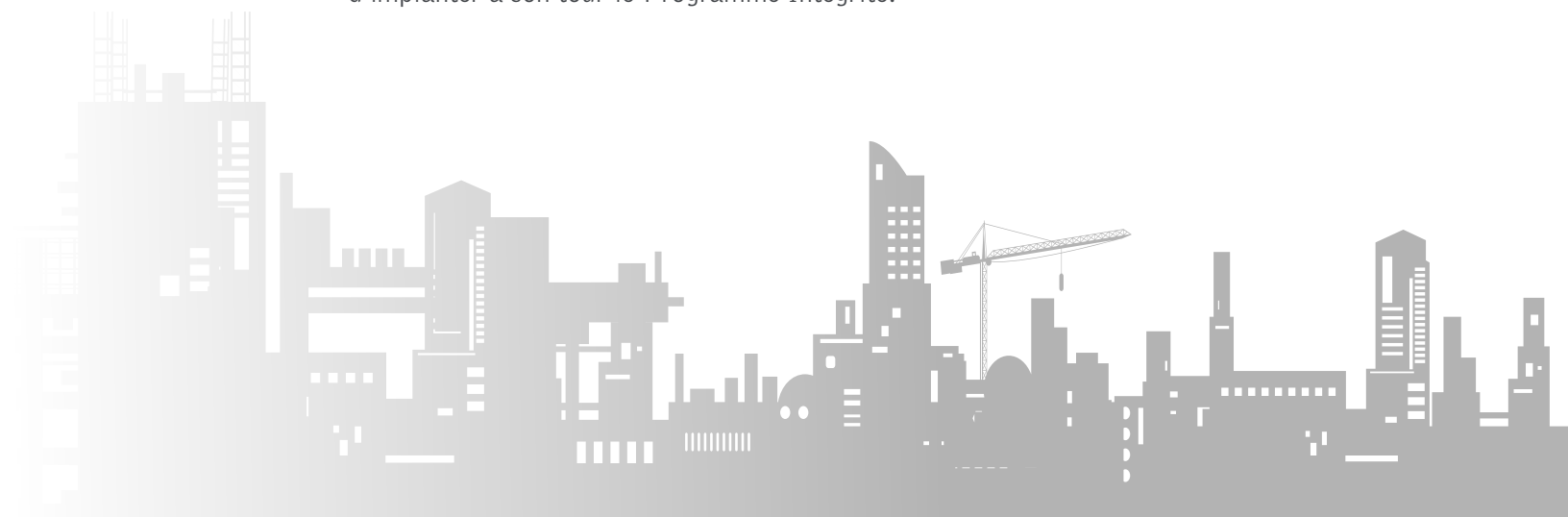
ont réalisé un exercice de réflexion sur les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités propres au Programme Intégrité. L'exercice a permis de faire ressortir des points sur lesquels il faudrait travailler de façon à favoriser une meilleure adhésion au Programme Intégrité.



LES ENTREPRISES GROUPE SCV (MONTRÉAL ET VICTORIAVILLE) ET VITRERIE P. LATREILLE INC. (GATINEAU)

ont terminé toutes les étapes d'implantation et ont reçu leur attestation d'implantation.

Les membres du Groupe de travail étaient heureux que l'entreprise EBC Construction ait choisi d'implanter à son tour le Programme Intégrité.



DE LA SUITE DANS LES IDÉES



LES DISCUSSIONS

entamées avec la **Fédération des commissions scolaires du Québec** dans l'objectif d'étaler les travaux sur l'année complète avancent. L'étalement des travaux serait bénéfique pour l'ensemble des parties et intervenants impliqués dans les projets de construction des commissions scolaires.



LA RÉVISION DES FRAIS EXIGIBLES PAR LA CCQ

pour l'émission de la lettre d'état de situation fera l'objet d'une des recommandations que la Direction des relations du travail de l'ACQ compte aborder auprès de la CCQ dans le cadre de la révision du cadre normatif de la loi R-20.



LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE MODIFICATION

de contrat et le dossier des plans et devis incomplets sont des dossiers communs avec le Comité des entrepreneurs généraux. Ces dossiers avancent à grands pas.

ANALYSE ET VALIDATION



À LA SUITE DE LA RÉCEPTION DE QUESTIONNAIRES REPLIS PAR LES PROFESSIONNELS (ARCHITECTES ET INGÉNIEURS)

concernant les équivalences de produits, une analyse des résultats a été effectuée permettant de mieux comprendre le contexte entourant les équivalences de produits du point de vue de ces professionnels dans l'industrie de la construction. Cela a permis de valider ou non certains constats et certaines hypothèses.



DEUX NOUVEAUX MEMBRES SE SONT JOINTS AU COMITÉ.



DISCUSSION

concernant les projets de documents de Passeport Entreprise dans l'élaboration de contrats de construction normalisés au sein du gouvernement.

CONSULTATIONS



LES MEMBRES DU COMITÉ DES JEUNES ENTREPRENEURS

ont pu en apprendre davantage sur de nombreux sujets. Ils ont également pu donner leur avis afin de faire progresser quelques dossiers.

▪ CONSULTATION

sur les capsules technologiques : les entrepreneurs utilisent en général des logiciels technologiques dans leur entreprise. Ils n'ont de toute façon pas le choix d'orienter leur entreprise vers un univers technologique.

▪ LES MEMBRES

du Comité ont été invités à siéger à celui des entrepreneurs généraux afin d'assister aux points d'information suivant :

1 LE PROJET PILOTE
des paiements rapides

2 PRÉSENTATION
du nouveau processus CPPD
(Comité de discipline du BSDQ)

3 CONTRAT
Passeport Entreprise

4 AMP
(Autorité des marchés publics).

▪ EXPLICATIONS

concernant la problématique de la pénurie de la main-d'œuvre, des changements réglementaires et de l'étalement des travaux dans les écoles. Le dernier dossier avance d'ailleurs très bien avec la Fédération des commissions scolaires et le ministère de l'Éducation.

ON EST PRÊT



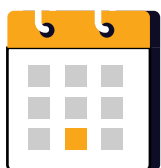
L'ACQ PROFITE DE L'EXERCICE DE LA RÉVISION

du cadre normatif pour présenter des recommandations pouvant alléger les problèmes liés à la pénurie de la main-d'œuvre et des contraintes administratives.



LES MEMBRES DU COMITÉ

ont analysé les **27 recommandations** proposées par la Direction des relations du travail.



LA TOURNÉE

de consultation en préparation de la négociation de **2021-2025** est terminée.



PLUS DE 80 RENCONTRES

enrichissantes et productives ont été effectuées à travers la province.

CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT



Photographies Commercial

LES MEMBRES RECOMMANDENT QUE L'ACQ

travaille sur l'obligation d'un plan de garantie pour l'autoconstruction, réglant d'un seul coup 2 problématiques existantes, soit :

1 LES AUTOCONSTRUCTEURS
sans licences

2 LES ENTREPRENEURS
recyclés en gestionnaires de projet
pour les autoconstructeurs

Ceci contrôlerait le parc immobilier, limiterait les autoconstructeurs et donc offrirait plus d'opportunités aux entrepreneurs.



L'ACQ A DÉPOSÉ UN MÉMOIRE

concernant le *Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial* à la Ville de Montréal



L'ARRIVÉE D'UN TROISIÈME CONSEILLER TECHNIQUE

à PGA augmentera l'offre de service en région.



PRÉSENTATION DU NOUVEAU PROJET

de service « Pérennité » à l'étude chez PGA augmentant l'offre de service aux entrepreneurs en rénovation.

RENCONTRE AVEC LA RBQ POUR EFFECTUER UN BILAN DU PLAN DE GARANTIE OBLIGATOIRE :

L'ACQ a valorisé la libre concurrence en proposant de supprimer la nomination des membres du CA des OBNL par la RBQ. Ceci permettrait l'apparition de nouveaux administrateurs de plans offrant une saine concurrence et un choix aux entrepreneurs.

VERS LE FUTUR



CHARTRE DE FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU

La charte pour le fonctionnement du Comité des directeurs généraux est le fruit d'une réflexion que les DG ont entamée en début d'année, lors de leur *team building*. Ce document précise :

- 1** La raison d'être du comité
- 2** Son mandat
- 3** Sa vision d'un réseau fort et uni
- 4** Les règles d'affaires à respecter pour fonctionner de façon cohérente en réseau.

Ce document, qui formalise les attentes des DG pour un bon fonctionnement en réseau, sera un outil de référence pour le futur, pour nous ramener toujours vers ce qu'on souhaite : un réseau uni, qui opère !

PROJET SPÉCIAL RÉGIONAL : LE BOOT CAMP ACQ

LE PROJET BOOT CAMP ACQ EST UNE INITIATIVE DU COMITÉ DES DG.



Il s'agit d'un projet impliquant l'ensemble du réseau de l'ACQ.



C'est une initiative visant à valoriser et à promouvoir les métiers de la construction.